Règlement de l'opération « BAYROL VIP 2020 »

ARTICLE 1 / PRESENTATION

La société BAYROL France, dont le siège social est situé Chemin des Hirondelles – BP 52 – 69572 DARDILLY CEDEX, RCS 306 979 428, organise une opération consommateurs, valable exclusivement pour les achats réalisés chez ses distributeurs inscrits à l'opération et situés en France métropolitaine et Corse (liste disponible sur www.bayrol-vip.com) du 1^{er} mars au 30 novembre 2020. Cette opération, baptisée « BAYROL VIP 2020 » est une offre de réduction différée, ci-après dénommée « l'opération ».

ARTICLE 2 / PRODUITS CONCERNES

L'opération est valable sur une sélection de produits BAYROL (liste complète en ANNEXE 1) dans la limite des stocks disponibles. Sont compris dans l'opération tous les produits de traitement de piscine de la gamme BAYROL, y compris les produits Naturally Salt, à l'exception des équipements de régulation, des média filtrants BAYROL, des produits d'analyse d'eau BAYROL, de la gamme accessoires BAYROL ainsi que de la gamme de traitement pour spa SpaTime. Dans le point de vente, l'offre produits est communiquée exclusivement par le piscinier.

Les produits proposés sont susceptibles d'être modifiés et adaptés à tout moment pour mieux répondre aux attentes et contraintes. Les photographies et les illustrations présentées sur les supports promotionnels ne sont pas contractuelles. Les produits sont conformes à la législation française et aux normes applicables en France. L'acquéreur demeure seul juge des conditions de compatibilité de l'offre produits avec son usage et avec les produits complémentaires déjà en sa possession.

ARTICLE 3 / ANNONCES DE L'OPERATION

L'opération est annoncée via des supports disposés chez les distributeurs :

- Un porte-leaflet
- 100 leaflets avec cartes numérotées à détacher
- 8 stop-rayons

La liste des supports relayant l'opération est donnée à titre indicatif mais peut être amenée à évoluer.

Cette opération est relayée dans les points de vente qui participent à l'opération, à leur initiative et sous leur responsabilité.

ARTICLE 4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'offre de réduction est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine.

L'offre est établie selon le principe suivant : 1€ dépensé = 1 point Avec 5 paliers de gratifications :

- 150€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 5€
- 300€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 15€
- 450€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 30€
- 600€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 45€
- 750€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de réduction d'une valeur de 65€

Cette offre est valable pour tous les achats BAYROL effectués du 1er mars au 30 novembre 2020. Tous les mois, les achats sont récompensés en fonction du palier atteint et le solde restant est basculé sur le mois suivant. A la clôture de l'opération (15 décembre 2020), le solde des points restant sera définitivement perdu. Aucun report de points ne sera effectué sur 2021.

Elle est limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif d'achats) par période (chaque mois) et dans la limite de 750 points par mois.

Des offres spécifiques s'ajoutent selon le principe indiqué ci-dessous :

- Offres CALCINEX et DECALCIT
 - 5 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'un Calcinex 1L. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 5 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'un Decalcit Filtre 1 kg, Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 10 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'un Calcinex 3L seul. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 10 points supplémentaires pour tout achat d'un Decalcit Super 3L seul. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 25 points supplémentaires sont offerts pour l'achat d'un Calcinex 3L et d'un Decalcit Super 3L. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
- Offres PROTECT&SHINE et PROTECT&CLEAN:
 - 20 points supplémentaires sont offerts pour l'achat d'une boite de Protect&Shine et d'une bouteille de Protect&Clean. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 5 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'une bouteille Protect&Clean 350 ml seule. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.
 - 10 points supplémentaires sont offerts pour tout achat d'une boite de Protect&Shine 2L seule. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2020.

Ne peuvent participer à cette opération le personnel du groupe BAYROL France, toute personne bénéficiant des conditions de vente accordées au personnel du groupe BAYROL France et les salariés des revendeurs spécialisés.

ARTICLE 5: DOTATION

La dotation est un chèque de réduction à valoir sur ses prochains achats, envoyé au domicile du participant et libellé au nom de son piscinier (revendeur des produits Bayrol). Le participant remettra ce chèque à son piscinier qui déduira le montant du chèque de ses achats (le chèque est valable un an à compter de la date d'émission du chèque).

Le chèque de réduction est envoyé dans un délai maximum de 15 jours du mois suivant (voir détail dans article 6).

Les chèques de réduction seront envoyés pour tous les dossiers de participation conformes reçus sur le site www.bayrol-vip.com ou par courrier à l'adresse de l'opération : ANSWER COMPAGNIE – Opération BAYROL VIP 2020 – 41 rue Laure Diebold 69009 LYON

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA DOTATION

Pour recevoir son chèque de réduction, il suffit au consommateur de se connecter sur www.bayrol-vip.com, où il devra compléter le formulaire d'inscription: numéro de carte, nom, prénom, e-mail, adresse postale, revendeur (selon liste définie dans un menu déroulant). Une fois le formulaire saisi, le consommateur devra télécharger sa (ses) facture(s) d'achat(s). Après étude du dossier de participation, un mail sera envoyé pour informer du nombre de points acquis. Chaque fin de mois, un mail récapitulatif avec la valeur du chèque sera envoyé.

Le consommateur peut également participer par courrier selon la procédure ci-dessous :

- 1. Imprimer le formulaire de participation disponible en bas de la page d'accueil du site www.bayrol-vip.com ou en renseignant ses coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, adresse, code postal et ville, téléphone et adresse e-mail)
- 2. Indiquer son numéro de carte personnel (indiqué sur sa carte VIP remise par le piscinier) sur le formulaire de participation ou sur papier libre
- 3. Joindre sa (ses) facture(s) d'achat(s) : la(les) facture(s) doit(vent) être comprise(s) entre le 01/03/2020 et le 30/11/2020

Et envoyer le tout sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 15/12/2020 à l'adresse suivante : ANSWER COMPAGNIE – Opération BAYROL VIP 2020 - 41 rue Laure Diebold 69009 LYON

Tout dossier transmis par un autre mode ou après la date indiquée ci-dessus soit le 15/12/2020 ne sera pas traité. ANSWER COMPAGNIE, située 41 rue Laure Diebold à LYON 69009, à la charge d'émettre les chèques de réductions libellés au nom du piscinier et de les envoyer par courrier à l'adresse indiquée par le consommateur sur sa participation.

En cas de réclamation, le participant devra contacter ANSWER COMPAGNIE à l'adresse de l'opération.

ANSWER COMPAGNIE ne sera nullement responsable en cas de perte du chèque de réduction. Le chèque de réduction sera envoyé de la manière suivante :

- Pour les achats effectués du 1er mars au 31 mars 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 avril 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er avril au 30 avril 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 mai 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er mai au 31 mai 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 juin 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er juin au 30 juin 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 juillet 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er juillet au 31 juillet 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 14 août 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er août au 31 août 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 septembre 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er septembre au 30 septembre 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 octobre 2020 (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour les achats effectués du 1er octobre au 31 octobre 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 16 novembre 2020 (cachet de la Poste faisant foi)

 Pour les achats effectués du 1er novembre au 30 novembre 2020 : le chèque d'une valeur de 65€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 20 décembre 2020 (cachet de la Poste faisant foi)

Les demandes présentant des documents illisibles, incomplets, raturés, contrefaits ou endommagés seront rejetées et non retournées à la seule discrétion de ANSWER COMPAGNIE. ANSWER COMPAGNIE n'est pas responsable des demandes incomplètes, erronées, perdues, retardées, endommagées, volées.

Les frais d'affranchissement du dossier et les frais de connexions au site www.bayrol-vip.com ne seront pas remboursés, ils restent à la charge du participant. Dans le cas d'un envoi postal, il appartient au consommateur de conserver le justificatif de son envoi.

ARTICLE 7:

Les sociétés organisatrices ne sauront encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de leur volonté ou de nécessité justifiée, elles étaient amenées à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler l'opération, ou à en modifier les conditions, à tout moment si les circonstances l'exigent. Toute décision de BAYROL France concernant l'existence, le déroulement et l'achèvement de l'opération, est souveraine et n'est susceptible d'aucun recours. Les sociétés organisatrices ne sauront par ailleurs être tenues pour responsable des dommages liés à la jouissance de l'offre de remboursement.

ARTICLE 8:

Les Sociétés organisatrices se réservent le droit d'exclure de l'opération et de poursuivre en justice toute personne qui aurait tenté de tricher ou de troubler son bon déroulement. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de toute offre de remboursement.

En cas de réclamation, une copie des éléments fournis sera exigée. Les décisions que BAYROL France serait amené à prendre pour régler les litiges liés à l'opération ou à l'application du présent règlement seront sans appel.

ARTICLE 9 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la Règlementation Européenne n° 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD).

En complétant le formulaire de jeu, le Participant autorise la société organisatrice à collecter ses données personnelles suivantes : nom, prénom, adresse, code postal, ville, téléphone et e-mail. Tous les participants au Jeu, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société organisatrice, accompagné d'un justificatif d'identité, soit par courrier postal à l'adresse suivante ANSWER COMPAGNIE 41 rue Laure Diebold 69009 LYON, soit par mail en adressant un courrier électronique à bayrol-vip@answercompagnie.com

Les informations enregistrées par la société organisatrice dans le cadre de l'organisation du jeu sont réservées à son seul usage, et ne peuvent être communiquées qu'aux sociétés participant à l'organisation du Jeu pour les seuls besoins de celui-ci. Les données personnelles seront conservées pendant une période de 1 an à l'issue de laquelle elles seront effacées.

La société organisatrice s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans avoir reçu au préalable le consentement du participant, à moins d'y être contraints en

raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

ARTICLE 10:

Le règlement est déposé à la SELARL DALMAIS HEUZE VINCENT & Associés, huissiers de justice associés, 41 rue Paul Chenavard BP 1211 69201 LYON Cedex 01. Il peut être envoyé gratuitement (timbre remboursé au tarif lent en vigueur sur demande) par courrier postal ou par e-mail sur simple demande à l'adresse de l'opération : bayrol-vip@answercompagnie.com

ANSWER COMPAGNIE – Opération BAYROL VIP 2020 – 41 rue Laure Diebold 69009 LYON

ANNEXE 1/ LISTE COMPLETE DES PRODUITS FIGURANT DANS L'OPERATION

Référence	Délaignation	BVC	EAN
2212131	ADISAN	1 kg	4 008 367 121 3
2294524	ALCAPILIS	5 kg	4 008 367 945 2
2294525	ALCAPLUS	10 kg	4 008 367 945 2
2139338	AQUABROME	5 kg	4 000 367 393 3
2139344	AQUABROME	10 kg	4 008 387 393 4
4132938	AQUABROME CODIZER	1,25 kg	4 008 387 329 3
4132939	AQUABROME COUDIZER	5 kg	4 008 357 329 3
2132290	BAYROSHOCK	5 L	
1132253	BAYROXY SHOCK	10 L	4 008 367 322 9
2215412	BORDNET		4 008 387 322 5
2113602	BORDNET GEL "S"	11.	4 008 387 154 1
1118147	CALCINEX	114	4 008 367 136 0
2218143	CALCINEX	3 L	4 009 367 181 4
2233111	CHLOR FIX granulka	1 kg	4 008 387 181 4
2233114	CHLOR FIX granulés	5 kg	4 008 367 331 1 4 008 367 331 1
2233133	CHLORIFOX granules	10 kg	4 008 357 331 3
2233410	X 100	1,25 kg	4 008 367 334 1
2231112	CHLORIKLAR	1 kg	4 008 367 311 1
2231114	CHLORIKLAR	5 kg	
2231118	CHLORIKLAR	10 kg	4 008 367 311 1
1134130	CHLORILIQUIDE		
1134129	CHLORILIQUIDE	20 L	4 008 367 341 3
1136130	CHLORILONG CLASSIC		4 000 367 341 2
1136131	CHLORILONG CLASSIC	1,25 kg	4 008 357 351 3
1135132	CHLORILONG CLASSIC	5 kg 10 kg	4 008 367 361 3
2199257	CHLORILONG POWERS		4 008 367 361 3
2199259	CHLORILONG POWERS	5 kg	4 000 367 882 5
2236370	CHLORILONG CLASSIC Bloc	10 kg	4 006 367 992 5
2236371	CHLOREONG CLASSIC Bloc	0,5 kg 10 kg	4 008 387 383 7
1137190	CHLORYTE		4 006 367 363 7
2137202	CHLORYTE	1 kg	4 006 367 371 9
2187201	CHLORYTE	3,3 kg	4 002 389 372 0
1137181	CHLORYTE STICKS	5 kg	4 002 369 372 0
4199299	COMPLETE & EASY 4.48 KG	4,5kg	4 009 367 371 8
2213111	DECALCIT FILTRE	4,48 kg	4 008 387 992 9
2213261	DECALCIT SUPER	1 kg	4 008 387 131 1
2141121	DISALGNE	31	4 008 387 132 8
2241115	DESALGNE	11	4 008 367 411 2
2241113	OESALGINE	3 L	4 008 367 411 1
2241114	DESALGNE	5 L	4 008 387 411 1
2141509	DESALGINE JET	10 L	4 006 367 411 1
2241502	DESALGINE JET	11	4 00/8 367 415 0
2241503	DESALGNE JET	3 L	4 00/8 367 415 0
2113114	FILTERCLEAN TAB	8 L	4 000 367 415 0
1199280	CHLORILONG POWERS Bloc	1 kg	4 006 367 131 1
2199191	CHLORILONG ULTIMATE? Ricc	0,65 kg	4 006 357 992 8
2197001	NOPHOS	3.0 kg	4 006 367 991 9
4197111	NEUTRALISATEUR chlore/biome	11,	4 008 36T 970 01
2194111	PHMINUS	5 kg	4 00-6 367 971 1
2294412	PH MINUS Boite de 4 sachets de 500g	1,5 kg	4 00-6 367 941 1
2294112	PH MINUS	2 kg	4 00-6 367 944 13
1194338	PH MINUS LIQUID PROFESIONNAL	6 kg	4 00-6 367 941 13
1194334	PH MINUS LIQUID PROFESSIONAL	10L	4 00 8 367 943 3
2194511	PH PLUS	201,	4 00 8 387 943 34
2294812	PH PLUS Bolto do 3 sachetri de 500g	1 kg	§ 4 008 367 945 11
2294815	PH PLUS	1,5 kg	4 008 367 948 12
1194765	PH PLUS LIQUIDE	5 kg	4 008 367 948 1
1194787	PH PLUS LIQUIDE	10L	4 008 387 947 65
2141834	PREPARE CONCENTRE	20L	4 008 387 947 8
1113210	PROTECT & CLEAN	3 L	4 008 387 418 34
1196350	PROTECT & SHINE	SEOML	4 008 367 132 10
1143172		2L	4 00/8 367 953 50
2243163	PURIPOOL SUPER	11,	4 008 387 431 72
2243168	PURIPOOL SUPER PURIPOOL SUPER	3 L	4 000 367 431 63
419517D		6 L	4 008 357 431 51
4199507	QUCKFLOCK SUPER	14	4 0008 387 951 70
2199792	SAUNATOR EUCALYPTUS	11	4 00/8 367 995 07
	SAUNATOP HAWMAN ELICALYPTUS	6 L	4 008 357 997 93
1199201	BY SOFT & EASY 20M3 4,48KG	4,48 kg	4 008 367 992 01
1199202	BY SOFT & EASY 30M3 5,04KG	5,04kg	4 008 387 992 00
2132263	SOFTSWIM MULTI	10 kg	4 008 367 323 63
4138117	STABICHLORAN GRANULES	3 kg	4 008 387 381 17
2295292	SUPERFLOCK PLUS	1 kg	4 00B 367 962 90
1195329	SUPERKLAR	0,5 L	4 008 367 953 29
2299351	CHLORILONG ULTIMATE?	4,8 kg	4 008 387 993 51
2299352	CHLORILONG ULTIMATE?	10,2 kg	4 00B 367 993 53
CUP POOL F	RANGE		222 221 222 24
1199010	TRAITCHENT PROCESS HOME ROW		
135105	TRAITEMENT PISCINE HORS-SQL CHLORE 5 FONCTIONS PISCINE HORS SQL 1KG	pse - 0,60kg	4 008 367 990 10
		1 kg	4 008 357 351 08

1199010	TRAITEMENT PISCINE HORS-SQL	pse - 0.60kg	4 008 367 990 107
1135105	CHLORE 5 FONCTIONS PISCINE HORS SOL 1KG	1 kg	4 008 367 351 052
2199008	KIT-TOUT-EN-1 PISCINE HORS-SOL CHLORE	1,50 KG3	4 008 387 390 084

NATURALLY SALT



ALCOHOL: N	Designation	17/0	PAN
298223	Salt QuickTest	10 pes	A004147460006
213292	California	10 pcs	400,6061902233